



Centre de la petite enfance

Magimo

Le Centre de la petite enfance Magimo est une corporation sans but lucratif. Il accueille 102 enfants dans deux établissements de St-Denis-de-Brompton, soit le Boisé et le Marais. Il est aussi agréé bureau coordonnateur de la garde en milieu familial pour la MRC du Val St-François. Il coordonne 401 places en milieu familial.

Magimo est à la recherche d'un-e Adjoint-e aux ressources humaines

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice d'installation, l'Adjoint-e aux ressources humaines participe à la gestion des ressources humaines du personnel éducateur, notamment dans l'établissement des horaires de travail, la gestion des remplacements et la mise en place et maintenance d'outils de gestion informatisés.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Établir les horaires de travail du personnel éducateur en fonction des ratios et des besoins du service
- Gestion des remplacements et des mouvements du personnel en conformité avec les exigences de l'employeur dans le respect de la convention collective
- Gestion des dossiers du personnel en collaboration avec l'adjointe administrative
- Gestion des dossiers de SST et de la mutuelle de prévention
- Soutien logistique pour l'attribution des places aux enfants et pour la gestion des dossiers

PROFIL DE COMPÉTENCES :

- Diplôme d'études collégiales en gestion de ressources humaines ou en administration ou un domaine connexe.
- Avoir de 1 à 3 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines d'un milieu syndiqué
- Bonne connaissance des lois et règlements qui encadrent le milieu du travail et le monde de la petite enfance
- Être familier avec les outils de gestion informatisés
- Excellente connaissance du français oral et écrit

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Sens de l'organisation et de la communication;
- Démontrer rigueur, polyvalence et professionnalisme dans l'exercice de ses fonctions;

HORAIRE DE TRAVAIL

- Poste cadre permanent à temps partiel de 14 à 20 heures par semaine horaire variable et flexible selon les besoins de l'employeur.

TRAITEMENT ET AVANTAGES

- Rémunération en fonction du *Guide concernant la classification et la rémunération du personnel salarié en CPE.*
- Régime de retraite et assurances collectives

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- Le 7 janvier 2019

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel à l.veronneau@cpemagimo.com avant le 10 décembre 2018, à 16 h

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.